



ACTIVITÉS Formation en médiation civile et commerciale – novembre - décembre 2007

L'IMAQ et la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke sont heureux d'offrir une **formation en médiation civile et commerciale** de 40 heures réparties sur cinq jours, soit les 29 et 30 novembre et les 6, 7 et 8 décembre 2007. Pour en savoir davantage (contenu, coût, lieu, etc.), on consulte le site de l'IMAQ www.imaq.org à la rubrique **Formation** ou on communique avec M^{me} Ginette Rochon, secrétaire de direction à la Faculté de Droit, Campus de Longueuil, Université de Sherbrooke : 450.463.1835, poste 61607 ou ginette.rochon@usherbrooke.ca.

RÉSUMÉ



Assemblée générale annuelle des membres tenue le 19 avril 2007

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 19 avril 2007 au Club Saint-Denis à Montréal, M^c Jean Marois a été élu président de l'IMAQ en remplacement de M. Jacques Fortin qui a souhaité démissionner de la présidence en raison de disponibilités réduites. M^c Jean Marois a profité de l'occasion pour remercier M. Jacques Fortin pour le nouveau souffle qu'il a donné à l'IMAQ et son excellent travail de rassembleur durant son mandat.

Aussi, quatre nouveaux administrateurs ont joint le conseil d'administration de l'IMAQ composé des personnes suivantes :

- M^c Jean Marois, président
- M^c André Sasseville, vice-président
- M^c Serge Pisapia, secrétaire-trésorier
- M^c Thierry Bériault
- M^c Marie-Josée Brunelle
- M^c Howie Clavier
- M. Jacques Fortin
- M^c Denis F. Gauthier
- M^c André Ladouceur
- M^{me} Diane Landry
- M^c Lucie Marier
- M. Claude Métras
- M^c Jean-François Roberge

Les expertises particulières et diversifiées des administrateurs seront bénéfiques pour la réalisation des objectifs poursuivis par l'IMAQ.

Partenariat entre l'IMAQ et le CAMC de Dakar au Sénégal

L'IMAQ et l'Université de Sherbrooke ont conclu un partenariat avec le Centre d'arbitrage de médiation et de conciliation de Dakar (CAMC) et l'Université de Dakar au Sénégal visant à renforcer les méthodes d'organisation, de gestion et de communication du CAMC de même qu'à former des médiateurs sénégalais. Du 19 septembre au 5 octobre 2007, M. Thierno Diallo, secrétaire général du CAMC, a séjourné au Québec pour bénéficier (1) d'un séjour de perfectionnement administratif auprès de l'IMAQ, (2) d'un perfectionnement académique auprès de l'Université de Sherbrooke et (3) de plusieurs rencontres de réseautage auprès de membres du conseil d'administration de l'IMAQ qui pratiquent comme médiateurs et/ou arbitres.

Fondé en 1998, le CAMC est devenu un leader dans la promotion et la pratique de l'arbitrage en Afrique et il cherche maintenant à devenir la référence en médiation. Il regroupe plus de 120 arbitres agréés qui sont membres de différents ordres professionnels. Le CAMC est issu des réflexions du Comité de réforme juridique de la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar. Il est financé par le USAid, la Chambre de commerce de Dakar, la Banque mondiale et il reçoit des subventions pour des projets spécifiques, notamment de l'Ambassade du Canada. Son conseil consultatif est formé des représentants des principaux groupements professionnels et des universités du Sénégal.

Le 19 avril 2007, les membres de l'IMAQ ont adopté le nouvel énoncé de mission de l'IMAQ qui se lit comme suit :

« L'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) est dédié au développement et à l'utilisation extensive de méthodes de prévention et de règlement des différends (PRD). Sa mission est une de service et d'éducation. L'IMAQ est le principal organisme sans but lucratif au Québec à regrouper des tiers impartiaux qualifiés qui agissent comme facilitateurs, médiateurs ou arbitres, en provenance d'horizons professionnels multiples et de domaines d'expériences diversifiés. Ses membres partagent des valeurs communes d'intégrité et de compétence, attestées par ses règles d'accréditation, d'éthique et de procédure, lesquelles visent en définitive à établir un ensemble de normes généralement reconnues dans la pratique des modes de PRD au Québec. »

Code d'éthique des médiateurs

L'IMAQ a élaboré un nouveau « Code d'éthique des médiateurs » lequel a été adopté par les membres de l'IMAQ le 19 avril 2007.

Ce Code est destiné à rappeler aux médiatrices et médiateurs oeuvrant dans des lieux de pratiques diversifiés et selon des approches interdisciplinaires, les principes éthiques fondamentaux de la médiation.

Dans le but :

- de les guider dans la conduite de leurs médiations
- d'informer les parties
- et de promouvoir la confiance du public et des organisations partenaires dans la médiation comme procédure de règlement amiable

Les membres se sont engagés à se conformer à ce Code et savent qu'il vise à établir des usages et un ensemble de normes généralement reconnues dans la pratique de la médiation au Québec.

On peut télécharger le Code sur le site de l'IMAQ www.imaq.org à la rubrique *Quoi de neuf*.

RPRD – Revue de prévention et de règlement des différends

La Revue de prévention et règlement des différends (RPRD) invite les praticiens de l'arbitrage et de la médiation de l'IMAQ à soumettre un article pour faire connaître et reconnaître votre expertise dans les modes de prévention et de règlement des différends. La RPRD présente les points de vue, expériences, réflexions des praticiens, des universitaires et des chercheurs québécois et étrangers. L'ambition de la RPRD est qu'elle puisse servir à la reconnaissance publique des diverses pratiques de médiation et d'arbitrage afin de consolider la professionnalisation de ces pratiques et d'en permettre leur développement. La méconnaissance de la médiation demeure un facteur déterminant de résistance à son intégration. Il appartient notamment aux praticiens de contribuer à cette reconnaissance et nous vous y invitons. La date de tombée du prochain numéro est le 1^{er} décembre 2007. Les articles sont généralement d'une longueur d'environ 15 pages. Pour obtenir davantage d'informations ou pour soumettre un texte, veuillez contacter la professeure Louise Lalonde, directrice des programmes de prévention et règlement des différends de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke par courriel à louise.lalonde@usherbrooke.ca.

Nouveaux membres - L'IMAQ souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres :

Michel Simard, ing., avocat, médiateur (06-2007); **Paul Lacoste**, ing., médiateur depuis 2001, arbitre (06-2007); **Jeffrey Edwards**, avocat, médiateur et arbitre (08-2007); **Élise Lemaire**, médiateur (08-2007); **Élaine St-Denis**, É.A., médiateur (08-2007); **John Peter Weldon**, avocat, médiateur (08-2007) et **Marie-Josée Douville**, CRIA, médiateur (10-2007). Tous les détails sur www.imaq.org.

Changement d'adresse postale

À la suite d'une relocalisation par Postes Canada, voici notre nouvelle adresse postale :

C.P. 874, Succursale B, Montréal (Québec) H3B 3K5. Nos numéros de téléphone et de télécopieur sont inchangés.